

Conseil maritime de façade Sud-Atlantique

Commission « lien terre- mer »



Réunion du 20 septembre 2017

Crédit photo :© Laurent Mignaux/METL-MEDDE



Direction
interrégionale
de la Mer
SUD-ATLANTIQUE

Direction interrégionale de la Mer
Sud-Atlantique

www.dirm.sud-atlantique.developpement-durable.gouv.fr

Ordre du jour

- Elaboration des enjeux socio-économiques et propositions d'objectifs
- Détermination des enjeux environnementaux
- Présentation du projet de carte des territoires
- Elaboration de la vision pour la façade à l'horizon 2030



Rappel : Fusion des processus d'élaboration des DSF et des PAMM (décret n° 2017-724 du 3 mai 2017)

Deux phases d'élaboration conjointes

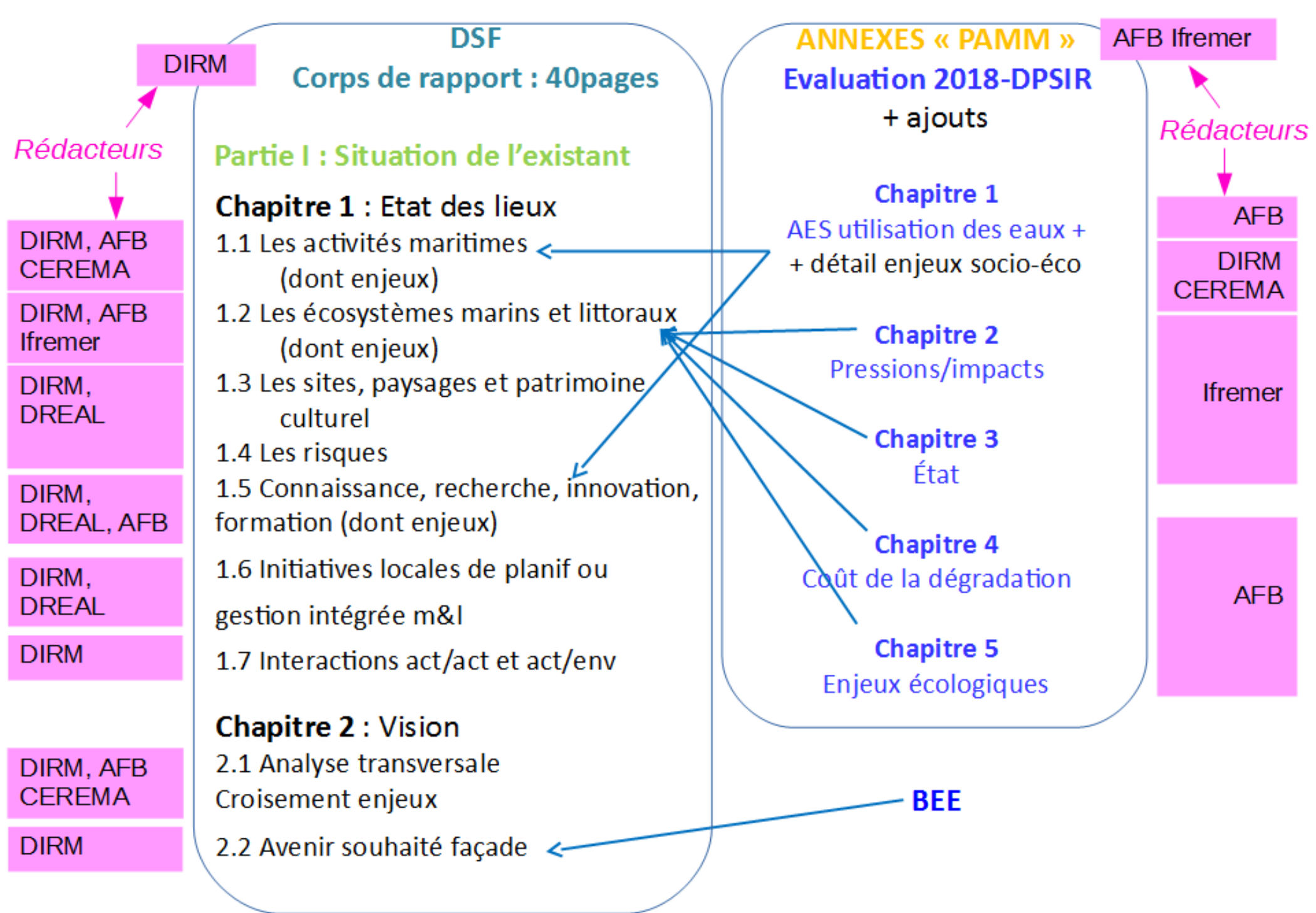
- **Première phase : Diagnostic et objectifs (volet stratégique du DSF)**

- Situation de l'existant (y compris l'évaluation de l'état des eaux marines mais aussi les enjeux pour la façade) ;
- Définition d'objectifs stratégiques déclinés en objectifs environnementaux et objectifs socio-économiques ;
- Cartographie des objectifs.

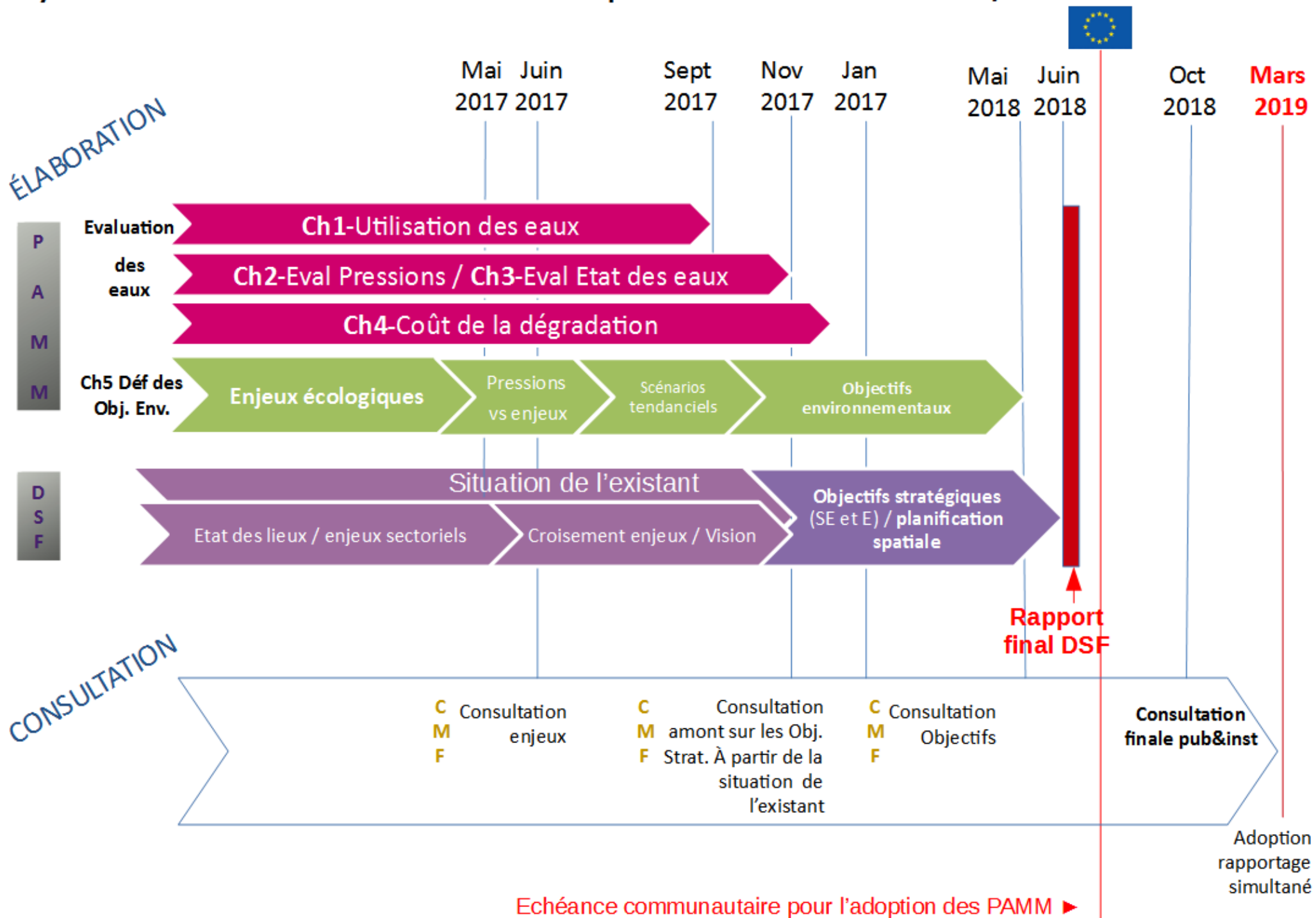
➔ 15 juillet 2018

- **Deuxième phase : Actions et suivis (volet opérationnel du DSF)**

- PDS pour les PAMM et modalités d'évaluation pour les DSF ➔ 2020
- PDM pour les PAMM et programme d'actions pour les DSF ➔ 2021



Synchronisation des calendriers prévisionnels PAMM / DSF – Mai 2017



Enjeux et objectifs socio-économiques

■ Des enjeux socio-économiques à décliner en objectifs stratégiques...

- Séminaire État du 10 février : propositions d'enjeux socio-économiques par les services de l'État (Sélection des 18 objectifs de la SNML pertinents au titre de l'identification des enjeux socio-économiques à l'échelle de la façade).
- Réunion des commissions du CMF : « économie de la mer », « lien terre-mer » et Commission permanente (mars 2017) – enrichissement et validation des propositions.
- Équipe projet DSF (mai 2017) : consolidation fiches de synthèse enjeux et méthodologie.
- Commission permanente du 19 juin 2017 : consolidation fiches de synthèse enjeux et méthodologie

Rappel: fiches enjeux (V3) post CP de mars 2017

1- PECHE PROFESSIONNELLE - Enjeux

| Catégories | | Sous-catégories |
|--|---|--|
| Enjeux / Besoins émergents | Gestion des ressources halieutiques | Maintien de la ressource : exploitation de la ressource au Rendement Maximal Durable (quand référence disponible) avec prise en compte des habitats |
| | | Examen / adaptation de la gestion des ressources avec la flotte étrangère (espagnole, belge, notamment) |
| | | Maintien de la capacité des organisations professionnelles à gérer la ressource en fonction de l'évolution des stocks |
| | | Valorisation des espèces envahissantes (ex. silures) |
| | Valorisation de la pêche | Maintien de la pêche estuarienne (eau douce / eau salée), protection des migrateurs dans les hauts bassins (tête de bassins, bassins amonts). |
| | Maintien et amélioration des installations à terre | Qualité des produits, circuits courts, développement de l'économie sociale et solidaire, préservation de la diversité des métiers de la pêche dont la pêche artisanale, valorisation de tous les produits et sous-produits de la pêche |
| | | Préservation de la capacité d'installation des équipements à terre (installations professionnelles de pêche et de cultures marines, ateliers de réparations, service d'avitaillement dans l'espace portuaire) |
| | Développement et modernisation des flottilles de pêche | Articulation avec la planification pour le maintien des installations à terre, les ports de pêche, etc. |
| | | Maintien et développement des flottilles de pêche |
| | | Renouvellement et modernisation de la flotte : amélioration de la sélectivité des engins de pêche, adaptation de la flottille pour réduire la consommation énergétique |
| Evolution et prise en compte des contraintes liées aux nouveaux entrants (EMR, gestion environnementale) | Maintien des flottilles vis-à-vis du tissu économique : culture, aménagement du territoire | |
| | Amélioration des équipements liés à l'obligation de débarquement (cf. espèces sous quotas) | |
| | Polyvalence professionnelle, diversification de l'activité entre les métiers de la pêche, du commerce (transport maritime de pièces d'éoliennes, pescatourisme) et de l'entretien des EMR (éoliennes, hydrolienne, etc.) | |
| Gens de mer | Prise en compte des difficultés liées aux macro-déchets et autres déchets (amélioration des équipements de récupération des déchets), meilleure valorisation des déchets pêchés (récupération des déchets flottants dans les filets); | |
| | Création de filières de recyclage des engins de pêche (filets) | |
| Connaissance | Sécurité des travailleurs : droit du travail, santé, qualité, connaissance de l'emploi, bourse au travail (meilleure mise en relation offre / demande) | |
| | Aide à l'installation des professionnels et des primo-installants (investissement) | |
| | Amélioration des connaissances sur l'état des populations exploitées, l'évolution des stocks et sur les liens population / environnement / exploitation | |
| | Amélioration de la capacité de production des données des professionnels par un accompagnement adapté | |
| Conflits d'usage existants ou prévisibles | Meilleure prise en compte et valorisation des connaissances des professionnels | |
| | Renforcement des partenariats : scientifiques – pêcheurs – ONG | |
| | EMR | |
| | Granulats | |
| | Plaisance | |
| | Plongée de loisir | |
| | Pêche de loisir | |
| | Sports de glisse | |
| | Aquaculture | |
| | Pression foncière (difficulté en cas d'extensions d'installations liées à la pêche maritime) | |
| Lien avec l'état écologique du milieu | Dépendance à la qualité de l'eau : | |
| | - Préservation de la qualité de l'eau et des milieux | |
| | - Lien terre / mer | |
| | - Gestion écosystémique | |
| | Gestion des ressources : | |
| | - Lutte contre le braconnage et contre les espèces envahissantes | |
| | - Eviter les pollutions afin de maintenir l'abondance, la diversité et la qualité des espèces. | |
| | Influence sur le milieu : | |
| | - Préservation de l'ensemble des habitats (maintien de la ressource, nurseries, bassins / zones pêchées, zones non pêchées participant de la biodiversité, frayères des migrateurs en amont); amélioration de la continuité écologique des rivières ; | |
| | - Maintien des milieux notamment dans le cadre du réseau d'AMP (PNM, zones Natura 2000, etc.) | |
| - Définition de critères pour les zones de conservation halieutiques (conformément à la loi biodiversité) | | |
| - Traitement des déchets marins | | |
| - Limiter les captures accidentelles | | |
| Principales perspectives d'évolution socio-économiques et environnementales et activités associées | Evolution de la pêche professionnelle associée au changement global (migration d'espèces, espèces invasives, événements climatiques extrême). | |

Rappel méthodologique

Dans une majorité de cas, le travail sur les fiches a été plus loin que la définition d'enjeux : des objectifs ont été formulés.

Enjeux

Objectifs

| 1- PECHE PROFESSIONNELLE - Enjeux | | |
|-----------------------------------|--|--|
| Catégories | Sous-catégories | |
| Enjeux / Besoins émergents | Gestion des ressources halieutiques | Maintien de la ressource : exploitation de la ressource au Rendement Maximal Durable (quand référence disponible) avec prise en compte des habitats Examen / adaptation de la gestion des ressources avec la flotte étrangère (espagnole, belge, notamment) Maintien de la capacité des organisations professionnelles à gérer la ressource en fonction de l'évolution des stocks Valorisation des espèces envahissantes (ex. silures) Maintien de la pêche estuarienne (eau douce / eau salée), protection des migrateurs dans les hauts bassins (tête de bassins, bassins amonts). |
| | Valorisation de la pêche | Qualité des produits, circuits courts, développement de l'économie sociale et solidaire, préservation de la diversité des métiers de la pêche dont la pêche artisanale, valorisation de tous les produits et sous-produits de la pêche |
| | Maintien et amélioration des installations à terre | Préservation de la capacité d'installation des équipements à terre (installations professionnelles de pêche et de cultures marines, ateliers de réparations, service d'avitaillement dans l'espace portuaire) Articulation avec la planification pour le maintien des installations à terre, les ports de pêche, etc. |
| | Développement et modernisation des flottilles de pêche | Maintien et développement des flottilles de pêche Renouvellement et modernisation de la flotte : amélioration de la sélectivité des engins de pêche, adaptation de la flottille pour réduire la consommation énergétique Maintien des flottilles vis-à-vis du tissu économique : culture, aménagement du territoire Amélioration des équipements liés à l'obligation de débarquement (cf. espèces sous quotas) |
| | Evolution et prise en compte des contraintes liées aux nouveaux entrants (EMR, gestion environnementale) | Polyvalence professionnelle, diversification de l'activité entre les métiers de la pêche, du commerce (transport maritime de pièces d'éoliennes, pascaturisme) et de l'entretien des EMR (éoliennes, hydrolienne, etc.) Prise en compte des difficultés liées aux macro-déchets et autres déchets (amélioration des équipements de récupération des déchets), meilleure valorisation des déchets pêchés (récupération des déchets flottants dans les filets); Création de filières de recyclage des engins de pêche (filets) |
| | Gens de mer | Sécurité des travailleurs : droit du travail, santé, qualité, connaissance de l'emploi, bourse au travail (meilleure mise en relation offre / demande) Aide à l'installation des professionnels et des primo-installants (investissement) |
| | Connaissance | Amélioration des connaissances sur l'état des populations exploitées, l'évolution des stocks et sur les liens population / environnement / exploitation Amélioration de la capacité de production des données des professionnels par un accompagnement adapté Meilleure prise en compte et valorisation des connaissances des professionnels Renforcement des partenariats : scientifiques – pêcheurs – ONG |

Rappel méthodologique : travail demandé à l'EP CAF

Sur la base des fiches V3, ajouts de colonne afin de :

- Reformuler l'enjeu le cas échéant (à la marge)
- Apporter une justification de son importance pour la façade et/ou prise en compte (données quantifiables/dires d'experts) : critères environnementaux, économiques, sociaux, culturels, importance nationale ou internationale
- Reformuler/fusionner les objectifs si besoin (ou les placer en enjeux si nécessaire)
- Pour chaque enjeux/objectif, préciser sa localisation (si possible)

Pour chaque thème (fiche), rédaction d'un texte de quelques lignes, synthétisant les principaux enjeux et objectifs sur la façade et les perspectives d'évolution => viendra alimenter la vision 2030.

Enjeux et objectifs socio- économiques

■ Avancement des travaux de l'EP CAF au cours de l'été 2017

- Retour de chacun des rédacteurs de fiche pour mi-juillet

| | Fiches | Structure | Date retour | Revision DIRM – V4bis |
|----|--------------------------------|--------------|---|-----------------------|
| 1 | Pêche Pro : | Ifremer | 06/07/17 | 13/07/17 |
| 2 | Aquaculture : | PNM-AFB | 07/07/17 | 13/07/17 |
| 3 | Ports-Transports : | DREAL | 06/07/17 | 13/07/17 |
| 4 | EMR:SGAR | SGAR | 28/06/2017 (vu le 13/07/17) | 21/07/17 |
| 5 | Granulats : | DREAL | 06/07/17 | 13/07/17 |
| 6 | Loisirs nautiques : | DIRM SA | 16/07/17 | 16/07/17 |
| 7 | Risques : | DREAL | 06/07/17 | 13/07/17 |
| 8 | Sûreté Sécurité : | PREMAR | 29/06/17 | 21/07/17 |
| 9 | Paysages sites et patrimoine : | DREAL | 06/07/17 | 21/07/17 |
| 10 | Connaissances recherche : | DIRM SA | 16/07/17 | 16/07/17 |
| 11 | Innovation : | DIRRECTE | 13/07/17 | 21/07/17 |
| 12 | Formation sensibilisation : | DDTM 64 | 28/06/2017 (Pas beaucoup d'informations chiffrées par manque de temps) | 21/07/17 |
| 13 | Planification : | SGAR + DREAL | 30/06/16 | 21/07/17 |

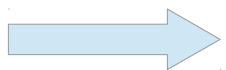
- Relecture DIRM SA et circulation des fiches pour avis auprès de l'ensemble des membres de l'EP CAF (jusqu'au 21 août)

Enjeux et objectifs socio- économiques

■ Uniformisation et synthèse (DIRM SA, DREAL, SGAR) : septembre 2017

Une relecture croisée a mise en évidence la nécessité :

- D'uniformiser la rédaction des enjeux et objectifs
- De réduire le nombre d'enjeux/objectifs ou de les regrouper
- De créer une fiche relative au tourisme (fiche 14)
- De travailler conjointement à la rédaction d'un texte global sur la vision à l'horizon 2030, sans avoir une approche trop sectorielle



Elaboration d'un document de synthèse plus communiquant en vue du CMF d'octobre et de la consultation du public de fin d'année

01

La pêche maritime professionnelle

À RETENIR

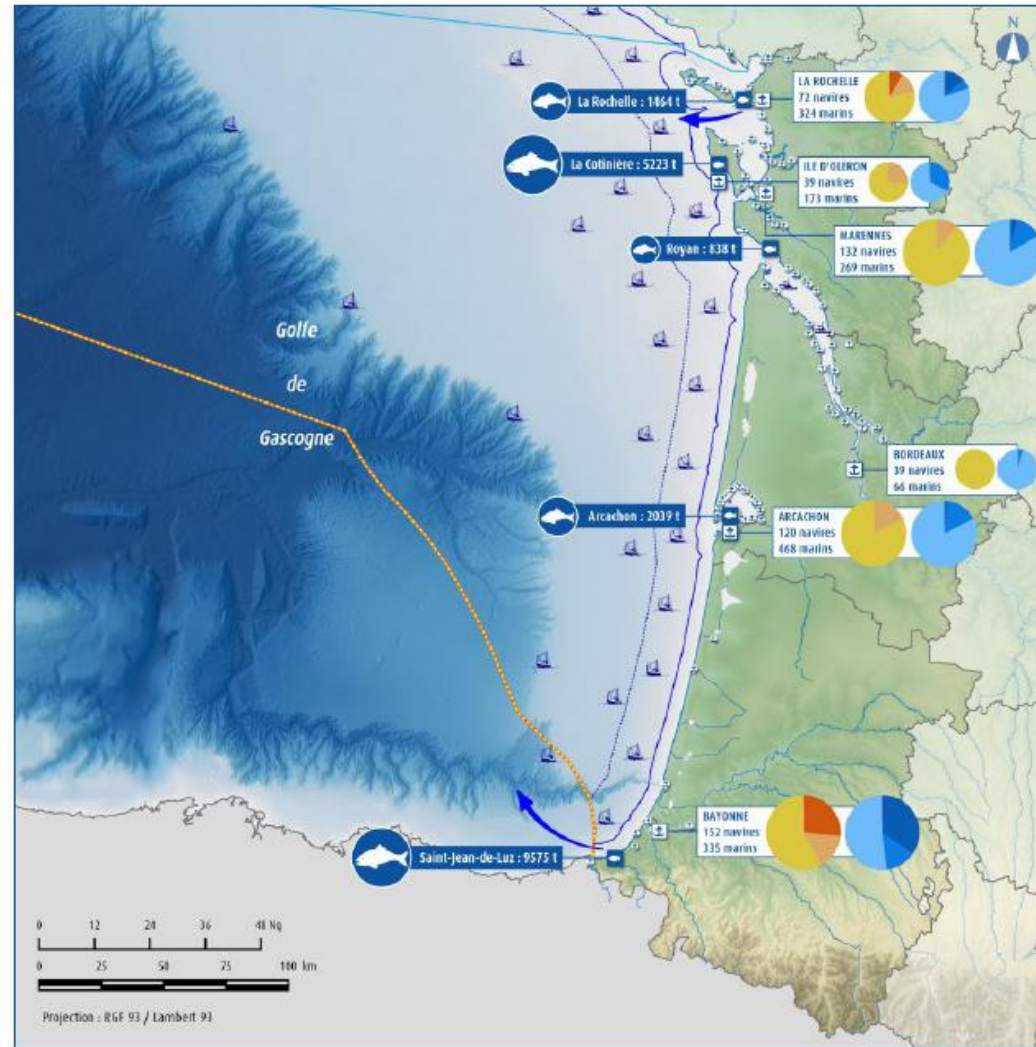


La pêche maritime professionnelle (pêche embarquée ou pêche à pied) participe activement au dynamisme économique et social du littoral Sud-Atlantique. Elle est caractérisée par une importante activité de pêche artisanale côtière ainsi qu'une pêche au large plus spécifique au quartier maritime de Bayonne. Les débarquements sont majoritairement constitués d'espèces à forte valeur ajoutée.

Le secteur de la pêche a connu une importante évolution ces dernières années avec la mise en place de nombreuses mesures de gestion. Le développement d'une pêche durable s'inscrit dans ce contexte, avec l'intégration de nombreux enjeux environnementaux, économiques et sociaux.

Concernant la conservation et la gestion des ressources halieutiques, plusieurs réflexions et actions sont indispensables par rapport à la limitation de l'effort de pêche, la réglementation des méthodes de pêche et des zones accessibles, la connaissance et la restauration de la ressource et le contrôle des pêches.

Afin d'assurer un développement économique durable de la pêche, il importe de travailler à l'adaptation de la flotte de pêche pour réduire la consommation énergétique, améliorer la sélectivité des engins de pêche et améliorer la sécurité et le confort des marins, ainsi qu'à la valorisation des produits de la pêche sur des circuits courts et la préservation de la diversité des métiers dont la pêche artisanale. Enfin, il faut souligner l'importance des démarches concertées entre les acteurs locaux sur ces thématiques et l'implication des professionnels dans la gouvernance déjà mise en place.



Synthèse socio-économique de la pêche maritime sur la façade Sud-Atlantique

La pêche maritime

- Quartiers d'immatriculation
- Principaux ports de pêche disposant d'une halle à marée
- Autres ports et lieux de débarquement des produits de la pêche
- Zones de pêche côtière
- Zones de pêche estuarienne
- Ports d'attache de navires de pêche hauturière

Quantités débarquées en 2016 dans les halles à marée



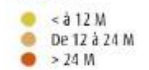
Nombre de navires armés à la pêche (bilan 2016)



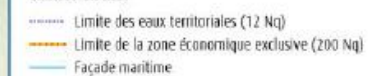
Type d'armement



Longueur



Limites en mer

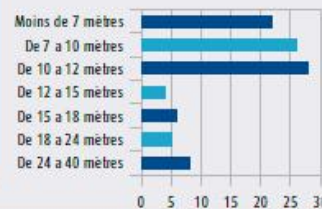


Sources : MEIS / Direction des affaires maritimes, Système d'Informations Halieutiques IREMER 2012 (copyrights : © GEOFLA (IGN), © BD ALTI 250 (IGN), © SHOM, © EMODEet
Réalisation : DIRM SA / IMFPML
Date : Juin 2017

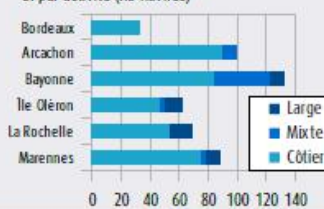


Quelques CHIFFRES CLÉS sur les flotilles de pêche de la façade Sud-Atlantique

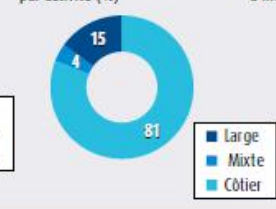
Répartition de la flotille par taille (%)



Répartition de la flotille par quartiers et par activité (nb navires)



Répartition de la flotille par activité (%)



Répartition de la flotille par ports d'immatriculation (%)



01

La pêche maritime professionnelle

À RETENIR



© Laurent Mignaux/Terra

La pêche maritime professionnelle (pêche embarquée ou pêche à pied) participe activement au dynamisme économique et social du littoral Sud-Atlantique. Elle est caractérisée par une importante activité de pêche artisanale côtière ainsi qu'une pêche au large plus spécifique au quartier maritime de Bayonne. Les débarquements sont majoritairement constitués d'espèces à forte valeur ajoutée.

Le secteur de la pêche a connu une importante évolution ces dernières années avec la mise en place de nombreuses mesures de gestion. Le développement d'une pêche durable s'inscrit dans ce contexte, avec l'intégration de nombreux enjeux environnementaux, économiques et sociaux.

Concernant la conservation et la gestion des ressources halieutiques, plusieurs réflexions et actions sont indispensables par rapport à la limitation de l'effort de pêche, la réglementation des méthodes de pêche et des zones accessibles, la connaissance et la restauration de la ressource et le contrôle des pêches.

Afin d'assurer un développement économique durable de la pêche, il importe de travailler à l'adaptation de la flotte de pêche pour réduire la consommation énergétique, améliorer la sélectivité des engins de pêche et améliorer la sécurité et le confort des marins, ainsi qu'à la valorisation des produits de la pêche sur des circuits courts et la préservation de la diversité des métiers dont la pêche artisanale. Enfin, il faut souligner l'importance des démarches concertées entre les acteurs locaux sur ces thématiques et l'implication des professionnels dans la gouvernance déjà mise en place.

Texte issu du diagnostic de l'existant « A retenir » de début de chapitre



Synthèse socio-économique de la pêche maritime sur la façade Sud-Atlantique

La pêche maritime

- Quartiers d'immatriculation
- Principaux ports de pêche disposant d'une halle à marée
- Autres ports et lieux de débarquement des produits de la pêche
- Zones de pêche côtière
- Zones de pêche estuarienne
- Ports d'attache de navires de pêche hauturière

Quantités débarquées en 2016 dans les halles à marée



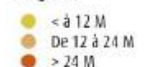
Nombre de navires armés à la pêche (bilan 2016)



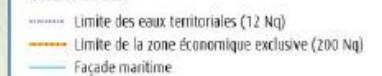
Type d'armement



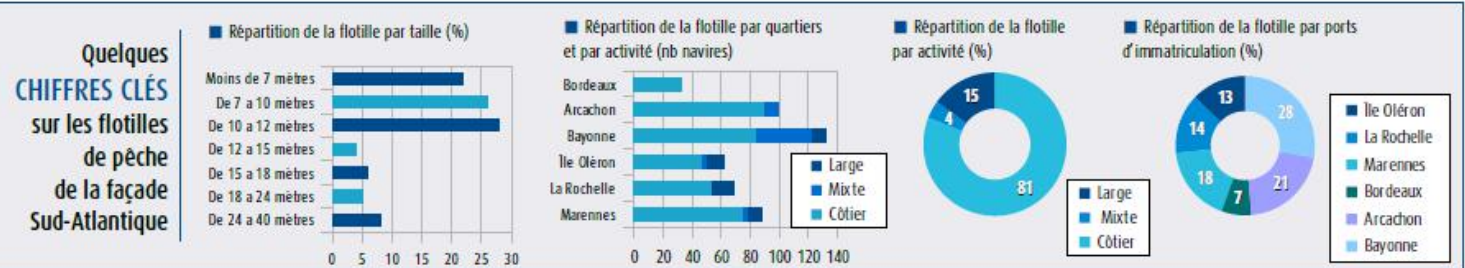
Longueur



Limites en mer



Sources : MEIS/ Direction des affaires maritimes, Système d'Informations Halieutiques IREMER 2016 (copyrights : © GEOFLA (IGN), © BD ALTI 250 (IGN), © SHOM, © EMODeet
Réalisation : DIRM SA / IMFPML
Date : Juin 2017



01

La pêche maritime professionnelle

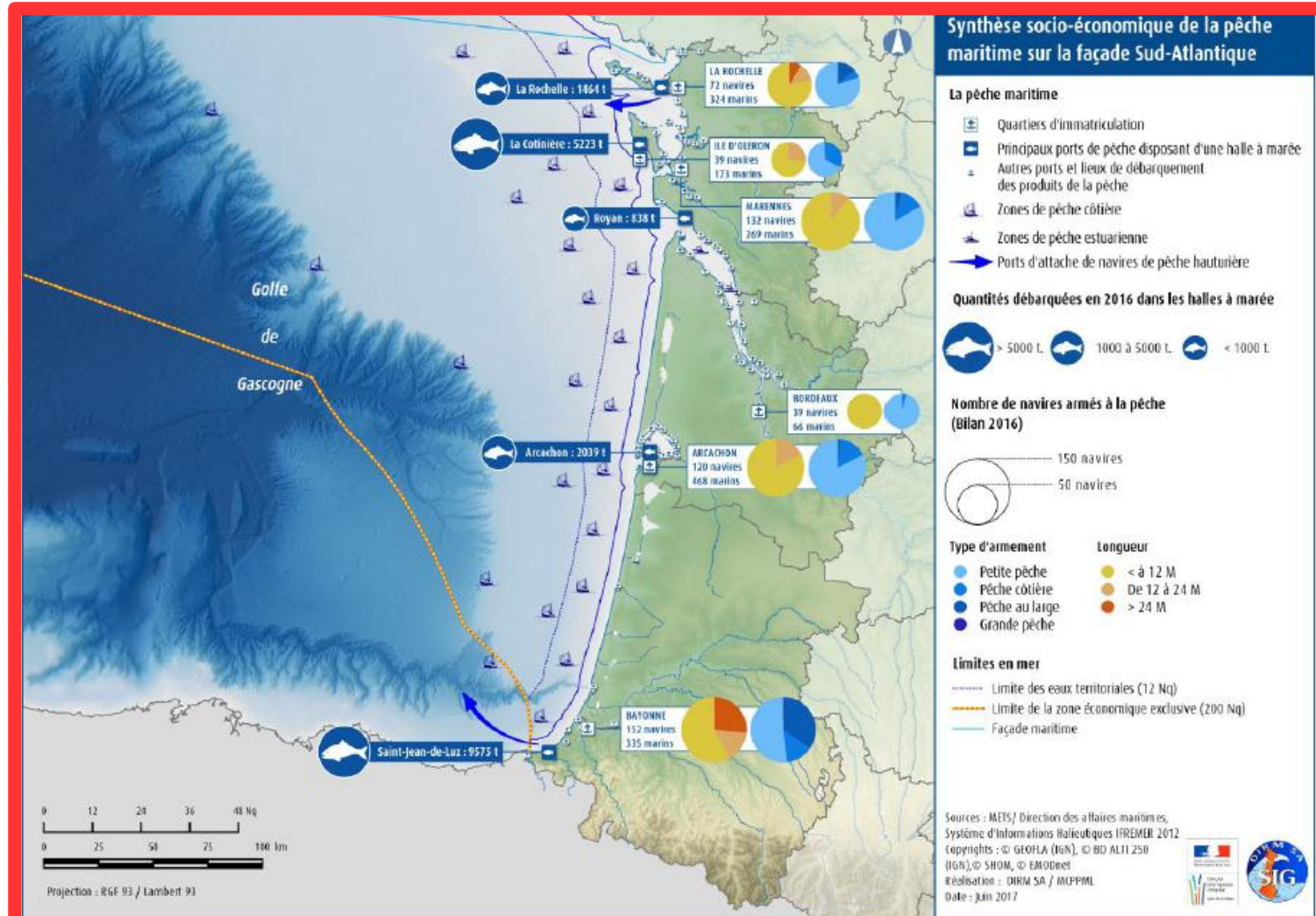
À RETENIR

Cartes et chiffres clés

Issus du diagnostic de l'existant

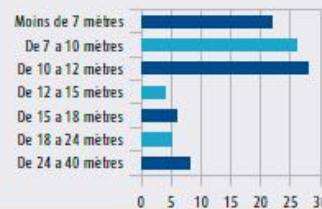
zones accessibles, la connaissance et la restauration de la ressource et le contrôle des pêches.

Afin d'assurer un développement économique durable de la pêche, il importe de travailler à l'adaptation de la flotte de pêche pour réduire la consommation énergétique, améliorer la sélectivité des engins de pêche et améliorer la sécurité et le confort des marins, ainsi qu'à la valorisation des produits de la pêche sur des circuits courts et la préservation de la diversité des métiers dont la pêche artisanale. Enfin, il faut souligner l'importance des démarches concertées entre les acteurs locaux sur ces thématiques et l'implication des professionnels dans la gouvernance déjà mise en place.

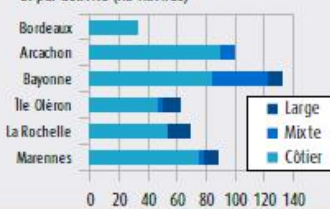


Quelques CHIFFRES CLÉS sur les flotilles de pêche de la façade Sud-Atlantique

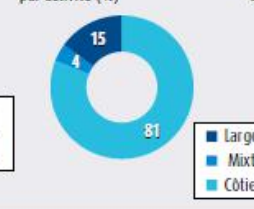
Répartition de la flotille par taille (%)



Répartition de la flotille par quartiers et par activité (nb navires)



Répartition de la flotille par activité (%)



Répartition de la flotille par ports d'immatriculation (%)



01 - PÊCHE PROFESSIONNELLE

| Enjeux | Objectif |
|--|--|
| Un impératif : la gestion durable des ressources halieutiques | Maintien de la ressource : exploitation de la ressource au Rendement Maximal Durable (quand référence disponible) avec prise en compte des habitats, de la pêche de loisir |
| | Examen / adaptation de la gestion des ressources pour une réglementation harmonisée entre les flottes françaises et étrangères (espagnole, belge, notamment) |
| | Maintien de la capacité des organisations professionnelles à gérer la ressource en fonction de l'évolution des stocks |
| | Valorisation des espèces envahissantes (ex. silures) |
| | Maintien de la pêche estuarienne (eau douce / eau salée), protection des migrateurs dans les hauts bassins (tête de bassins, bassins amonts) |
| Maintenir la bonne valorisation des produits de la pêche | Développement de signes de qualité des produits |
| | Incitation au développement de circuits courts et de l'économie sociale et solidaire |
| | Préservation de la diversité des métiers de la pêche dont la pêche artisanale |
| | Valorisation de tous les produits et sous-produits de la pêche |
| Assurer le maintien et l'amélioration des installations à terre | Planification et préservation de la capacité d'installation et amélioration des équipements à terre |
| Développer et moderniser les flottilles de pêche | Maintien et développement des flottilles de pêche |
| | Renouvellement et modernisation de la flotte : amélioration de la sélectivité des engins de pêche, adaptation de la flottille pour réduire la consommation énergétique |
| | Amélioration des équipements liés à l'obligation de débarquement |
| Intégrer la gestion environnementale et les nouveaux usages maritimes à l'activité de pêche traditionnelle | Intégration de la gestion environnementale et des nouveaux usages maritimes à l'activité de pêche traditionnelle |
| | Prise en compte des difficultés liées aux macro-déchets et autres déchets (amélioration des équipements de récupération des déchets), meilleure valorisation des déchets pêchés (récupération des déchets flottants dans les filets) |
| | Création de filières de recyclage des engins de pêche (filets) |
| Gens de mer | Sécurité des travailleurs : droit du travail, santé, qualité, connaissance de l'emploi, bourse au travail (meilleure mise en relation offre / demande) |
| | Aide à l'installation des professionnels et des primo-installants (investissement) |

Enjeux et objectifs issus des fiches EP CAF :

- Suppression des colonnes « de travail » (reformulation, justification, localisation...)
- 1^{er} travail d'uniformisation et de synthèse (à poursuivre sur les objectifs)

Enjeux et objectifs socio- économiques

- **Remarques et observations sur la méthode et/ou le contenu des fiches ?**



Enjeux écologiques

- La définition des enjeux écologiques : 1^{er} étape pour définir les objectifs environnementaux (OE)
- DCSMM vise l'atteinte du Bon État Écologique
- OE = réponse de la puissance publique face à l'état de l'écosystème
- Travail piloté par la DEB et coordonné par l'AFB, matière scientifique apportée par les pilotes scientifiques de la DCSMM et les experts locaux
- Objectifs environnementaux X objectifs socio-économiques = objectifs stratégiques



La définition des enjeux écologiques

Enjeu écologique = éléments des écosystèmes marins ou de leur fonctionnement dont on doit rétablir ou maintenir le bon état

| | |
|------------------------|---|
| Descripteurs d'état | D1 – Biodiversité (mammifères marins, tortues, oiseaux, habitats benthiques, habitats pélagiques) |
| | D4 – Réseaux trophiques |
| | D3 – Espèces commerciales |
| | D6 – Habitats benthiques |
| | D7 – Conditions hydrographiques |

Enjeu écologique prioritaire = éléments des écosystèmes marins ou de leur fonctionnement au sein de la sous région marine ou d'un secteur pour lesquels l'atteinte ou le maintien du bon état est prioritaire en l'état des connaissances actuelles au regard de :

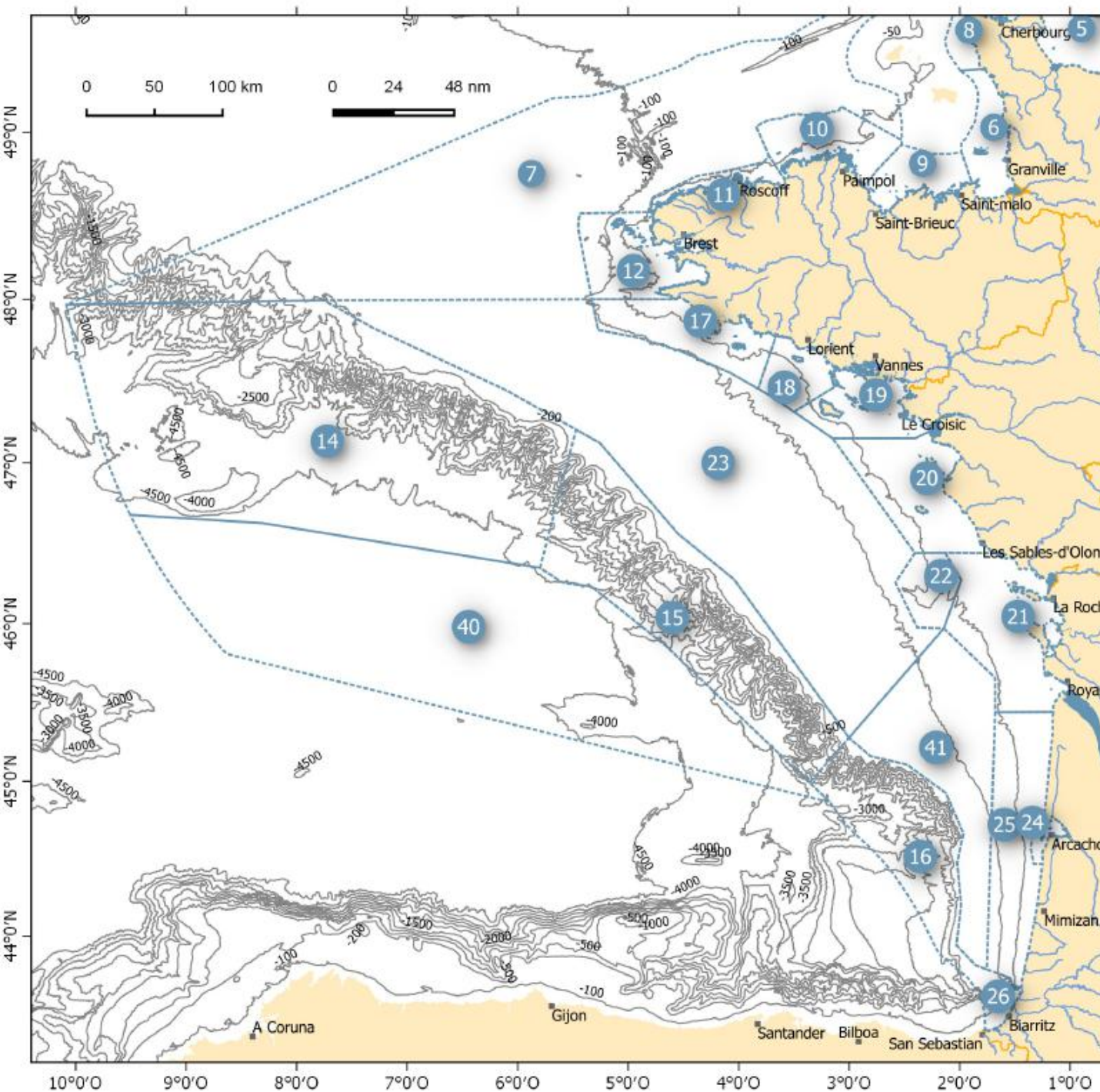
- la représentativité de la SRM pour cet enjeu
- de sa sensibilité ou de sa vulnérabilité
- de son importance fonctionnelle

(l'exercice de priorisation n'a pas pu être fait pour tous les enjeux)

La définition des enjeux écologiques

- ◆ Octobre 2016 : Séminaire scientifique
=> échange sur la méthode de travail
- ◆ Janvier 2017 : atelier national d'identification des secteurs à enjeux (avec les psci nationaux)
=> identification de secteurs particuliers et d'éléments constitutifs des écosystèmes primordiaux pour leur fonctionnement.
- ◆ Mars 2017 : atelier en façade (avec les experts scientifiques locaux) pour préciser les enjeux.





Unités écologiques - secteurs à enjeux identifiés

| num | secteur |
|-----|---|
| 7 | mer celtique et Manche ouest |
| 8 | nord Cotentin |
| 9 | golfe normand-breton (côte d'Emeraude et baie de St-Brieuc) |
| 10 | Sept-Iles - Trégor Goëlo |
| 11 | baie de Morlaix - pays des abers |
| 12 | Iroise - rade de Brest |
| 14 | talus nord, terrasse de Meriadzec et escarpement de Trevelyan |
| 15 | talus central du golfe de Gascogne |
| 16 | talus du sud du golfe de Gascogne |
| 17 | côtes de Cornouaille |
| 18 | secteur de Groix |
| 19 | Mor Braz |
| 20 | estuaire de la Loire et cotes vendéennes |
| 21 | mer des pertuis et panache de la Gironde |
| 22 | plateau de Rochebonne |
| 23 | plateau du golfe de Gascogne - grande vaseière |
| 24 | bassin d'Arcachon |
| 25 | côtes sableuses girondines et landaises |
| 26 | côte rocheuse Basque |
| 40 | plaine abyssale du golfe de Gascogne |
| 41 | plateau armoricain méridional et plateau aquitain |

secteurs à enjeux identifiés

- principaux fleuves (sandre)
- principales isobathes (emodnet 2016)
- masses d'eaux de transition (dce)
- principales villes
- limites régionales
- sous-régions marines (parties françaises)

Fond de carte : SHOM, IGN, AFB
 Système de coordonnées : WGS 84 / Pseudo Mercator

Date de réalisation : 14/9/2017

21 enjeux localisés

11 enjeux transversaux

3

6

12

11

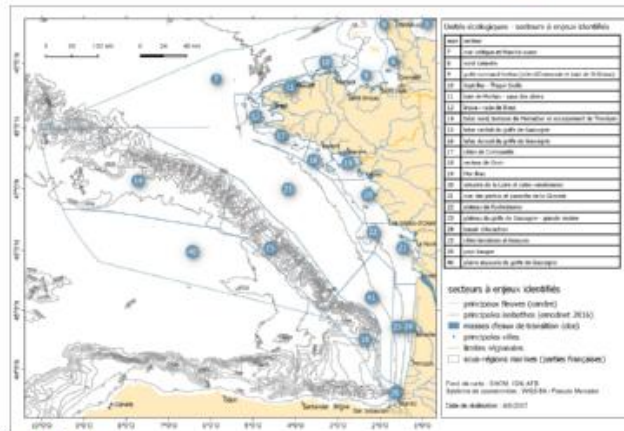
| | GRANDS TYPES D'ENJEU | DESCRIPTEUR(S) CONCERNE(S) |
|--|--|------------------------------|
| Conditions hydrographiques, habitats pélagiques et réseaux trophiques (partie 2.1) | Structures hydrologiques particulières | D7 - Lien D1 (pélagos) |
| | Zone d'interface terre-mer et panache fluviaux | D7 - Lien D1 (pélagos) et D4 |
| | Les producteurs primaires, secondaires, et les espèces fourrages | D4 - Lien D1 & D3 |
| Habitats benthiques et structures géomorphologiques (partie 2.2) | Habitats biogéniques | D1 - HB |
| | Habitats profonds | D1 - HB |
| | Habitats rocheux | D1 - HB |
| | Habitats sédimentaires | D1 - HB |
| | Dunes hydraulique du plateau et du haut de talus | D7 |
| | Structures géomorphologiques particulières | D7 - Lien D1 (benthos) |
| Zones fonctionnelles de dimension « restreinte » pour les espèces marines (partie 2.3) | Zones fonctionnelles halieutiques - Frayères | D1 - PC & D3 - PC |
| | Zones fonctionnelles halieutiques - Nourricerie | D1 - PC & D3 - PC |
| | Population localisées d'invertébrés benthiques protégés et/ou exploités | D1 - PC & D3 - PC |
| | Secteurs de concentration et de migration des poissons amphihalins | D1 - PC |
| | Populations localement importantes d'élaémobranche | D1 - PC |
| | Colonies de larvo-limicoles et zones d'alimentation | D1 - OM |
| | Colonies d'oiseaux marins et zones d'alimentation | D1 - OM |
| | Site d'hivernage pour les oiseaux d'eau | D1 - OM |
| | Zones de densité maximale et zones fonctionnelles identifiées pour les oiseaux marins en période internuptiale | D1 - OM |
| | Domaine vital des groupes sédentaires de grands dauphins | D1 - MM |
| | Colonies de phoques et zones d'alimentation | D1 - MM |
| | Zones de densité maximale de marsouin commun | D1 - MM |
| Enjeux transversaux pour les espèces très mobiles (partie 2.4) | Grands cétacés plongeurs (Cachalot, Baleine à bec, globicéphale et dauphin de Risso) | D1 - MM |
| | Baleines à fanons (petit rorqual et rorqual commun) | D1 - MM |
| | Petits cétacés à dents (dauphin commun, dauphin bleu et blanc, marsouin commun, grand dauphin) | D1 - MM |
| | Tortues marines | D1 - TM |
| | Populations de poissons exploitées soumises à la PCP | D1 & D3 |
| | Espèces prioritaires d'élaémobranches (Stéphan E. et Al.) | D1 & D3 |
| | Espèces prioritaires d'oiseaux marins (GISOM et AFB) | D1 - OM |
| | Thonidés, espadons | D1 & D3 |
| | Espèces fourrages | D1 & D3 |
| | Autres espèces de poissons menacées : Mérrou (menacée) | D1 & D3 |
| | Corb (vulnérable) ? | D1 & D3 |
| Espèces de fond | D1 & D3 | |



Textes de présentation



**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**



Version_ 24/03/2017,
révisée 21/06/2017

Contributeurs SC, GP, MC, VT, OA, CG, CL,
Pie N, MC, ME, LD, BD.

Validation_ Version de travail à ce stade.

| | |
|---|------------------------------------|
| Secteurs de la SRM MC | 9, 10, 11, 12, 7 |
| Secteurs SRM <u>GdG</u> - partie Nord | 14, 17, 18, 17, 19, 20, 23 |
| Secteurs de la SRM <u>GdG</u> - partie Sud | 21, 22, 24, 25, 26, 41, 15, 16, 40 |

Catégorie d'enjeu

1. Conditions hydrographiques, habitats pélagiques et réseaux trophiques
2. Habitats benthiques et structures géomorphologiques
3. Zones fonctionnelles de dimension restreinte pour les espèces marines
4. Enjeux transversaux

Qualification des enjeux

| | | | | |
|--------|------|-------|--------|-----------|
| Majeur | Fort | Moyen | Faible | <u>Nd</u> |
|--------|------|-------|--------|-----------|

(*) : Signifie que la cote de responsabilité du secteur pour l'enjeu est jugée très probable à dire d'expert.

(**) : Signifie que l'enjeu est considéré comme fort mais que les enjeux n'ont pas été hiérarchisés entre eux au sein de la catégorie ; ces fonctionnalités hydrographiques, les structures hydrographiques et géomorphologiques.

Les enjeux écologiques des façades NAMO et SA - présentation par secteur

7



Textes de présentation



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ

Façade SA : Les secteurs situés en golfe de Gascogne (Sud)

Zone 21 – Estuaire de la Gironde et Mer des Pertuis

| Conditions hydrographiques, habitats pélagiques et réseaux trophiques | Habitats benthiques et structures géomorphologiques | | |
|--|---|--|--|
| | Habitats biogéniques | Habitats rocheux | Habitats sédimentaires |
| Zone d'interface terre-mer et panaches fluviaux Fort** : pertuis d'Antioche, pertuis de Maumusson, pertuis breton, panache de la Gironde, fortes abondances et diversité planctoniques associées, | Mejeur : <u>hermelles</u> Fort : herbier de zostère naine, huîtres plates, prés salés atlantiques. Moyen : bancs de meül. | Fort : <u>réefs infralittoraux</u> , <u>réefs méditerranéens</u> | Mejeur : vase subtidale, vase intertidale Fort : sables fins subtidaux, sables moyens subtidaux, sédiments hétérogènes envasés subtidaux Moyen : sédiments intertidaux |

Le panache de la Gironde, plus grand estuaire d'Europe, est formé par le brassage et le mélange des apports d'eaux chargés en éléments terrigènes, organiques et chimiques et de l'eau de mer. Les différents processus hydrodynamiques, hydrologiques et météorologiques transportent ces éléments nutritifs jusqu'aux pertuis charentais. Les pertuis profitent par ailleurs d'une ambiance climatique subméditerranéenne et sont agités par d'importants courants de marée et enrichis par les apports nutritifs des autres estuaires. L'ensemble de ce secteur constitue ainsi une zone de forte abondance et une grande diversité de communautés planctoniques. En raison du gradient hydrodynamique du panache, les fonds sont composés de sables moyens à l'embouchure de l'estuaire de la Gironde, de sables fins occupant la partie médiane et à l'Ouest de sables moyens ou très fins avec la présence de sables vaseux (vasière ouest Gironde). Les effets de la houle, des courants de la marée et du vent ont contribué à la formation de mégarides, de dunes hydrauliques, de chenaux en forme de couloirs et de chemins de circulation composés de sédiments meubles grossiers. Ces formations géomorphologiques donnent au secteur une importance halieutique particulière. Cette diversité des fonds marins permet la présence d'habitats remarquables comme les vasières intertidales et infralittorales, les massifs d'hermelles, les herbiers de zostère (plus de 1300 ha), les estrans rocheux et les réefs infralittoraux (plateau de Cordouan).

Prochaines étapes : des enjeux... aux OE

Octobre 2016

Février 2018

juin 2017

Septembre 2017

Automne 2017

Début 2018

Définition des enjeux écologiques

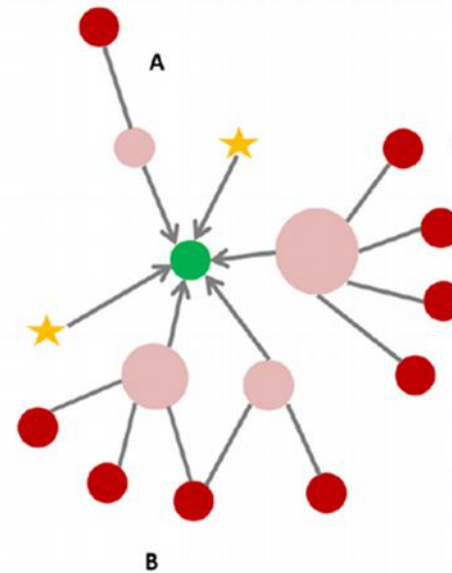
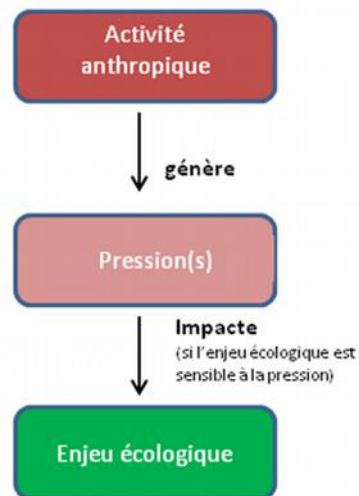
Description des pressions

Scénarios tendanciels

Définition des objectifs environnementaux

ETAPE 2 : identifier les pressions

Identifier les pressions et leurs effets sur les enjeux (retenir les impacts jugés « significatifs » ou « élevés »)



D'après La Rivière et al., 2016



ETAPE 3 : Evolution tendancielle

Principe : déterminer la tendance d'évolution de l'état de l'enjeu au regard de l'évolution des activités afin d'agir sur les principales pressions

- Exercice à articuler avec les acteurs mobilisés par les DIRM- GT DSF
- Critères socio-économiques examinés pour déterminer la tendance à préciser pour chaque activité
- Modalités travail avec les acteurs à préciser

- Amélioration
- Stabilité
- Dégradation

Expertise des Psci

3 : Estimation de la **tendance d'évolution de l'enjeu** à l'échéance du deuxième cycle (évaluation des effets des mesures du 1^{er} cycle)

Etat des lieux AES

1 : **recensement des activités** sources des pressions exercées sur un enjeu donné

2 : **Estimation de l'évolution des pressions** en fonction de l'évolution des **activités**

- Développement
- Stabilité
- Diminution

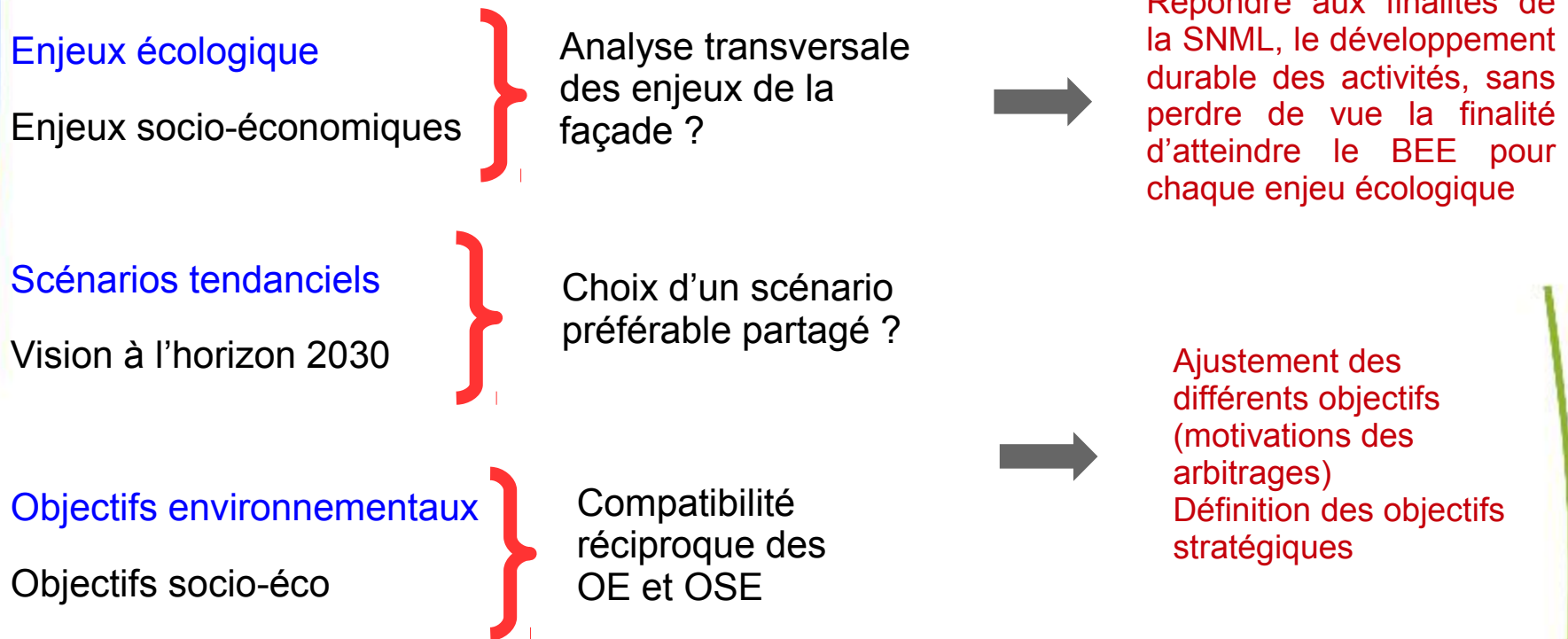
Expertise des GT DSF et acteurs socio eco+Etat des lieux AES

ETAPE 4 : Définition des OE

- Définir des niveaux de pressions compatibles avec le bon état écologique
- Un objectif environnemental a pour but de diminuer / maintenir le niveau des pressions s'exerçant sur les enjeux écologiques
- l'OE cible des pressions que l'on peut gérer directement ou indirectement à l'échelle locale ou de la SRM
- l'OE permet de fixer un résultat concret à atteindre (en lien avec le BEE) pour développer ensuite un programme d'action (cf programme de mesures)
- l'OE doit être SMART (spécifique, mesurable, ambitieux, réalisable, temporellement défini)



ETAPE 5 : Détermination des objectifs stratégiques



Carte des territoires

Définition des territoires : « Il s'agit de constater les territoires qui existent ou qui sont vécus »

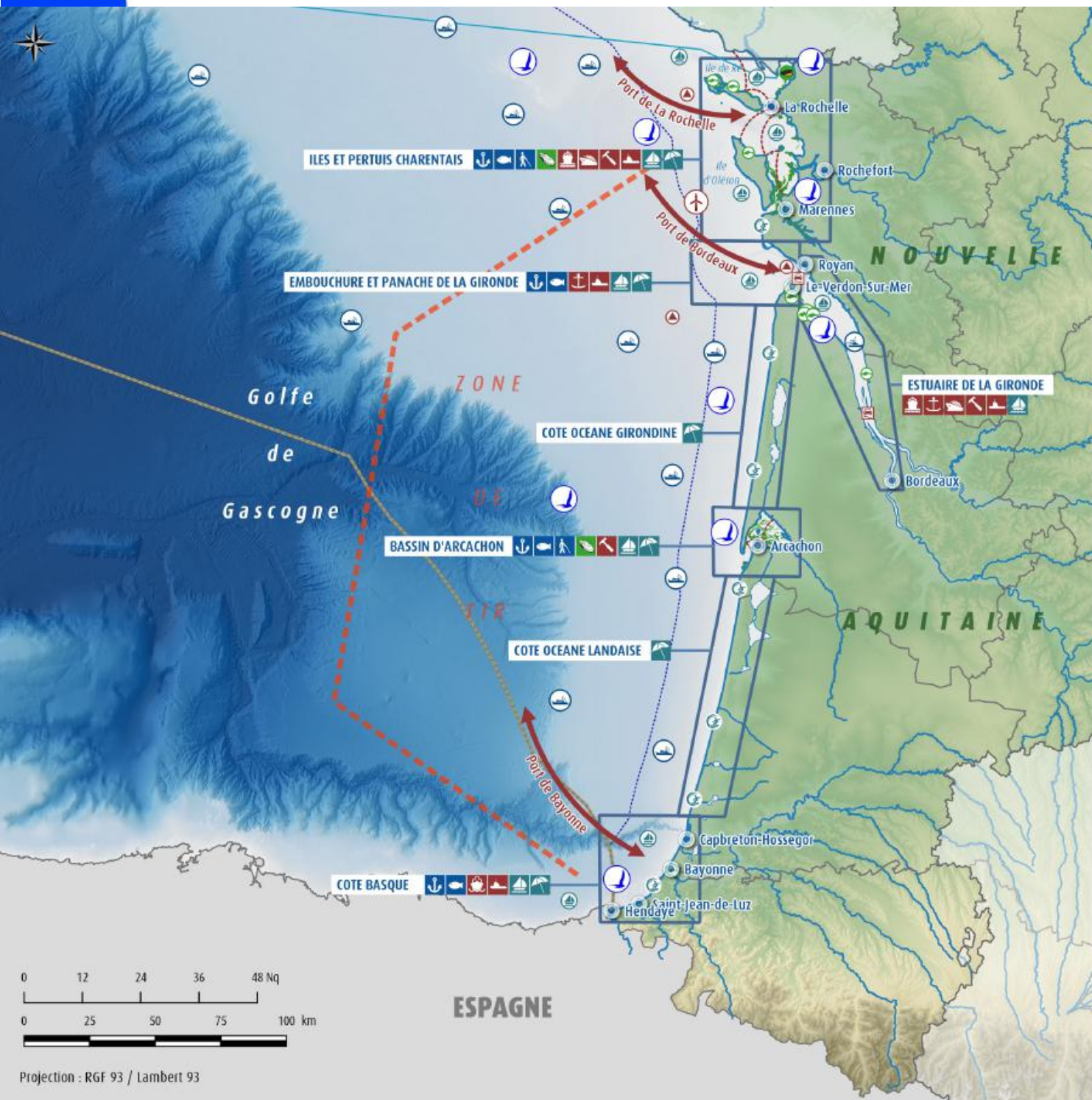
Extrait du guide DSF

Au sein des façades et bassins maritimes, les territoires doivent être pris en considération dans l'élaboration du projet stratégique. Un territoire présente une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :

- la structuration par des caractéristiques environnementales propres (ex : un estuaire, une baie, une zone de front océanique, la zone du talus continental...);
- l'homogénéité des enjeux en présence, relatifs aux activités ou aux thèmes de l'environnement, des risques, des sites et paysages ou du patrimoine culturel (cf. sous-chapitre 2.1 relatif au croisement des enjeux);
- l'utilisation préférentielle par une ou plusieurs activités ou par un groupe de pratiquants d'une activité (ex : un territoire de pêche, un spot de surf...);
- l'identification au secteur d'une partie de la population de la façade, pour des questions sociales et culturelles (sentiment d'appartenance).



« Carte des activités »



Synthèse des activités maritimes et littorales sur la façade Sud-Atlantique

Principaux pôles d'activités maritimes, littorales et portuaires

Pêche maritime

- Principaux ports de pêche
- Halles à marée (criées)
- Pêche à pied
- Zones de pêche côtière
- Zones de pêche estuarienne

Aquaculture

- Grands centres de production ostréicole
- Sites conchylicoles (cadastre)
- Mytiliculture
- Pisciculture

Transport maritime, travaux et activités portuaires, EMR

- Grands ports maritimes (GPM)
- Terminaux portuaires spécialisés
- Ports de commerce à vocation régionale
- Ports d'escale de navires de croisière
- Pôles de construction/réparation navale
- Travaux maritime et dragage
- Accès au port
- Projet d'éolien en mer
- Extraction de granulats
- Liaisons maritimes (service de vedettes à passagers)
- Liaisons maritimes (services de bacs)

Activités nautiques et tourisme

- Ports de plaisance structurants
- Principaux pôles balnéaires
- Bassins de navigation de plaisance
- Zones de pratique du surf et sports de glisse

Zones de protection des oiseaux

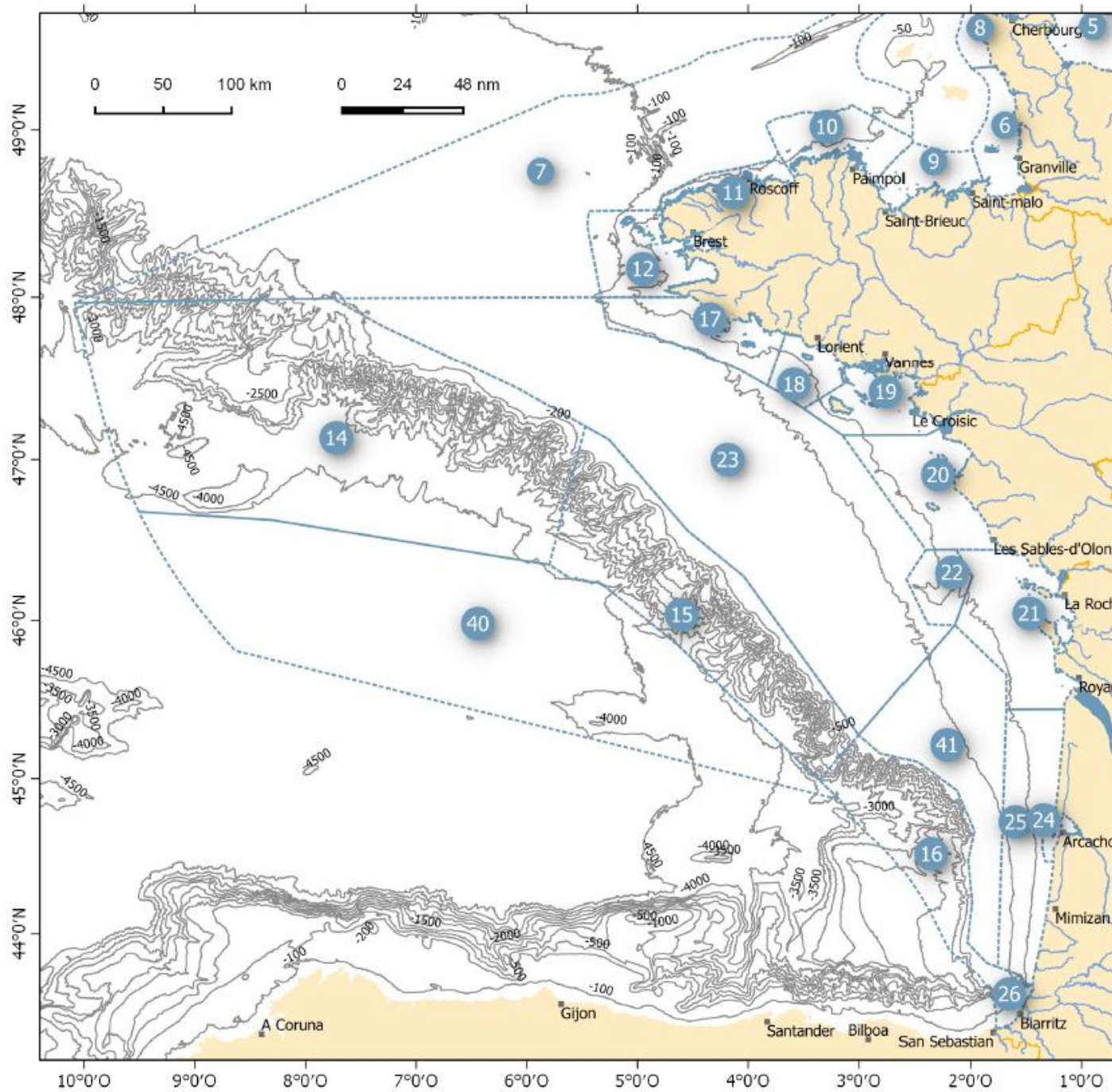
Limites en mer

- Limite des eaux territoriales (12 milles nautiques)
- Limite de la zone économique exclusive (200 milles nautiques)
- Façade maritime

Sources : DIRM SA, MTEs, SHOM
 Copyrights : © GEOFLA (IGN),
 © BD ALTI (IGN), © SHOM
 Réalisation : DIRM SA / MCPPML
 Juin 2017



Carte des unités écologiques



Unités écologiques - secteurs à enjeux identifiés

| num | secteur |
|-----|---|
| 7 | mer celtique et Manche ouest |
| 8 | nord Cotentin |
| 9 | golfe normand-breton (côte d'Emeraude et baie de St-Brieuc) |
| 10 | Sept-Iles - Trégor Goëlo |
| 11 | baie de Morlaix - pays des abers |
| 12 | Iroise - rade de Brest |
| 14 | talus nord, terrasse de Meriadzec et escarpement de Trevelyan |
| 15 | talus central du golfe de Gascogne |
| 16 | talus du sud du golfe de Gascogne |
| 17 | côtes de Cornouaille |
| 18 | secteur de Groix |
| 19 | Mor Braz |
| 20 | estuaire de la Loire et cotes vendéennes |
| 21 | mer des pertuis et panache de la Gironde |
| 22 | plateau de Rochebonne |
| 23 | plateau du golfe de Gascogne - grande vaseière |
| 24 | bassin d'Arcachon |
| 25 | côtes sableuses girondines et landaises |
| 26 | côte rocheuse Basque |
| 40 | plaine abyssale du golfe de Gascogne |
| 41 | plateau armoricain méridional et plateau aquitain |

secteurs à enjeux identifiés

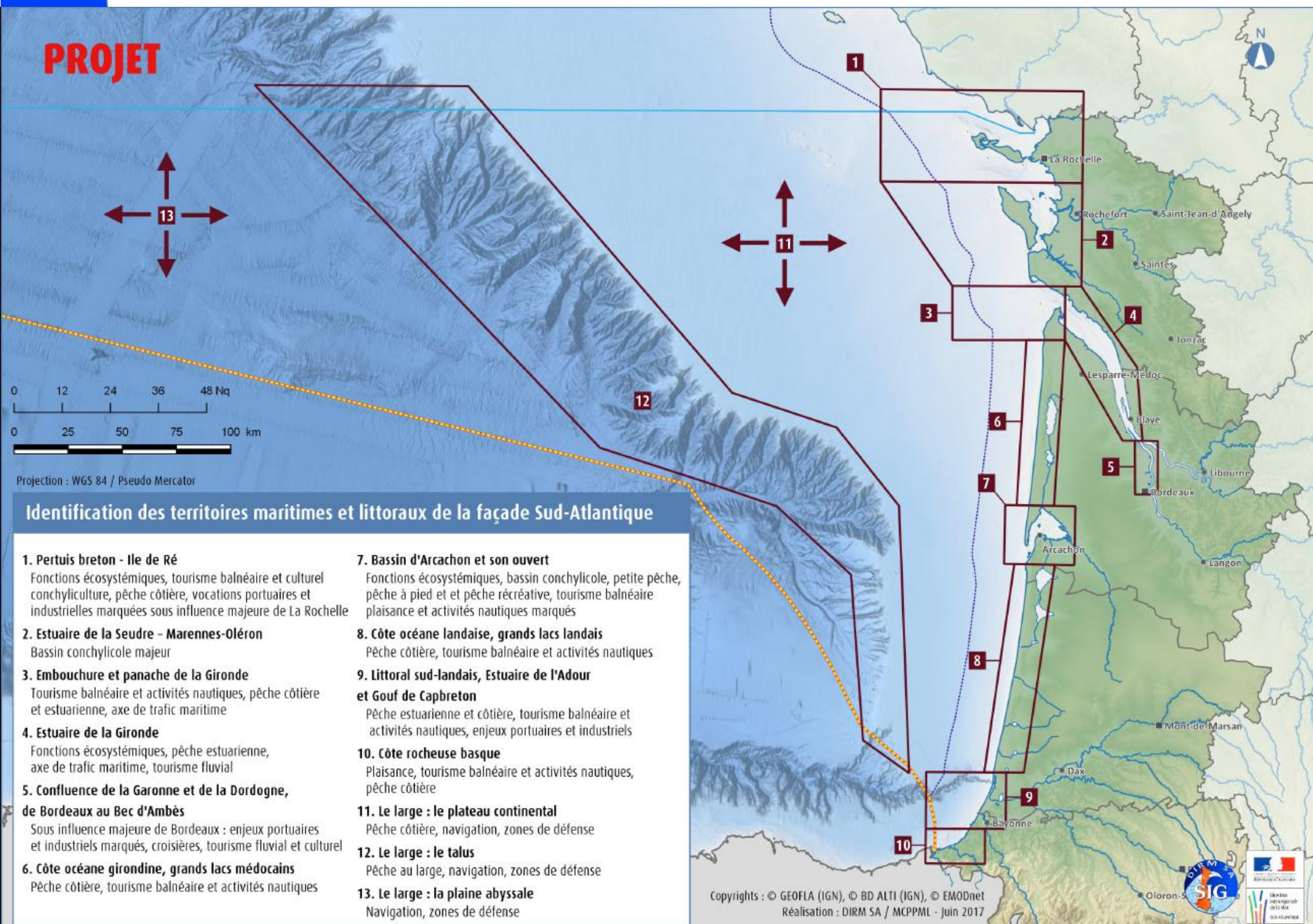
- principaux fleuves (sandre)
- principales isobathes (emodnet 2016)
- masses d'eaux de transition (dce)
- principales villes
- limites régionales
- sous-régions marines (parties françaises)

Fond de carte : SHOM, IGN, AFB
 Système de coordonnées : WGS 84 / Pseudo Mercator

Date de réalisation : 14/9/2017

Proposition d'identification des territoires sur la façade SA

PROJET



Carte des territoires

- **Remarques et observations sur la carte des territoires proposées?**



Vision à 2030 (à travailler)

Établie à l'échelle nationale, la SNML vise sur le long terme plusieurs objectifs structurants : la transition écologique de la mer et du littoral, le développement économique maritime, le bon état écologique des milieux marins et la préservation de l'attractivité du littoral, ainsi que le rayonnement de la France au plan international.

Ces objectifs portés par la SNML laissent une marge de manœuvre locale quant aux modalités d'organisation de la façade, aux conditions d'atteinte du bon état écologique ainsi qu'aux priorités en matière de développement des secteurs d'activité, de sécurité, d'action publique ou de recherche scientifique ou d'éducation.

Cette vision locale de la SNML décrit le futur souhaité (horizon 2030) pour la façade selon plusieurs axes :

- les grandes modalités d'organisation de la façade
- les thématiques et les milieux et donc les enjeux prioritaires
- les espaces cohérents du point de vue des enjeux.

Le document devra permettre de donner de la lisibilité aux acteurs maritimes en reprenant des thèmes forts pour la région et déclinant la stratégie nationale.

Calendrier fin 2017

Septembre

- **Commission administrative de façade le 22 septembre**
préparation des objectifs, partage de la vision, identification des territoires
- **Commissions « économie de la mer » le 18 septembre et « lien terre mer » le 20 septembre**

Octobre

- **Commission permanente le 2 octobre**
- **Conseil maritime de façade le 24 octobre**

Décembre

- **Concertation préalable ?**

